Pétition pour légaliser les types de logements intermédiaires et les édifices peu élevés pour combler le manque en Ontario

À l'Assemblée législative de l'Ontario

ALORS QUE l’Ontario vit une crise du logement; et

ALORS QUE le gouvernement doit atteindre l’objectif de construire 1,5 million de maisons d’ici 2031; et

ALORS QU’IL a été démontré que l'étalement urbain coûte plus cher et est plus destructeur pour l’environnement que le développement intercalaire à l’intérieur des zones urbaines existantes; et

ALORS QUE les lois de zonage provinciales actuelles interdisent la construction de la majorité des logements intermédiaires et immeubles d'habitation de moyenne hauteur; et

ALORS QUE nous pouvons remédier à la fois à la crise du logement et la crise climatique en construisant les logements intermédiaires et les immeubles d'habitation de moyenne hauteur qui manquent dans nos quartiers, par conséquent,

NOUS soussignés adressons une pétition à l'Assemblée législative de l'Ontario pour lui demander de modifier la Loi sur l'aménagement du territoire pour permettre la construction de maisons quadrifamiliales et d'immeubles de quatre étages partout dans la province, ainsi que des immeubles d'habitation de moyenne hauteur de six à onze étages sur les rues principales et le long des couloirs principaux de transport public de plein droit.

Nom	Adresse	Signature